

Mercredi 6 mai,
a eu lieu la
signature officielle
du contrat
quinquennal dédié
à l'enfance.

Visite de terrain pour
Michel Berson, président du
Conseil général, Jean-Pierre
Meur, maire de La Ville-du-
Bois, François Pelletant,
conseiller général, maire de
Linas, les élus du conseil
municipal et les services du
Département.



Des chantiers pour les enfants

« J'aime bien m'assurer que les deniers publics sont bien utilisés. A La Ville-du-Bois, c'est le cas ! »... Michel Berson, président du Conseil général de l'Essonne, s'est rendu à la mairie de La Ville-du-Bois, mercredi 6 mai, pour y signer le contrat quinquennal liant le Département à la commune. Un contrat quinquennal spécifiquement dédié à l'enfance, avec la réalisation de deux opérations. Grâce aux subventions départementales, la commune a d'ores et déjà pu lancer le chantier de construction d'un accueil de loisirs maternel, au premier étage

du bâtiment du nouveau restaurant scolaire, livré à la fin de l'année 2007. « Cet accueil de loisirs va accueillir une quarantaine d'enfants de l'école maternelle Marie-Curie, en horaires périscolaires, a annoncé Jean-Pierre Meur, maire de La Ville-du-Bois, lors de la visite de chantier organisée pour le président du Conseil général.

Une salle polyvalente à la Croix St-Jacques

La livraison de cette réalisation est prévue pour la fin de l'année. Deux espaces de 70 m², une salle principale d'activités de 100 m², ainsi que des locaux techniques

et sanitaires y seront notamment aménagés.

La deuxième réalisation, attendue pour le courant de l'année 2010, concerne un tout autre quartier de La Ville-du-Bois mais est également destinée aux jeunes Urbisylvains. Il s'agit de l'aménagement du préau existant à la ferme de la Croix-Saint-Jacques (à proximité du centre commercial) qui sera transformé en une salle polyvalente pour l'accueil des centres de loisirs proches mais également aux activités et cours de danse proposés en soirée par le conservatoire municipal. Ces deux réalisations ont été financées à hauteur de

420 000 € par le Conseil général de l'Essonne. « Ces deux réalisations nous permettront d'améliorer la qualité de l'accueil et du fonctionnement des structures dédiées à l'enfance et répondent ainsi aux souhaits de l'équipe municipale qui s'implique fortement dans ce domaine », s'est félicité Jean-Pierre Meur.

Après la signature et la séance de photo officielle, le maire a cordialement invité Michel Berson à revenir à La Ville-du-Bois : « Nous avons encore de nombreux projets... », a-t-il assuré. Et le président du Conseil général n'a pas décliné l'invitation ! ■ **Béatrice Gendron**